

Déclaration de la mairesse Doreen Assaad à l'occasion du déclenchement des élections

Brossard, le 24 août 2018 – Avec le déclenchement des élections générales provinciales 2018, la mairesse de Brossard, Doreen Assaad, a fait la déclaration suivante :

« La démocratie ne saurait rester forte sans des valeurs présentes et la volonté de les protéger. Elle ne se résume pas aux élections, mais ces dernières, si elles sont libres et équitables, en sont une des principales conditions.

La population a toujours eu la conviction que le résultat des scrutins reflète bien la volonté populaire. De même, les partis et les candidats ont appris qu'ils seront traités avec égalité tout au long du processus électoral.

C'est dans cet esprit que j'invite les Brossardois à exercer leur droit de vote au cours de l'élection provinciale qui vient d'être enclenchée. Le droit de vote est un droit fondamental protégé par l'article 3 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Comme citoyenne, je vais exercer mon droit de vote le 1er octobre prochain et je vous invite à vous prévaloir de ce droit.

Comme mairesse, je ne prendrai pas position au cours de cette élection soit pour un candidat ou pour une formation politique. Ma porte sera ouverte à tous les candidats qui voudraient échanger avec moi sur les besoins, les défis et l'avenir de notre ville et ses citoyens.

Je souhaite donc bonne chance à tous les candidats qui brigueront les suffrages et j'invite les citoyens à suivre l'actualité durant la période électorale. »

– 30 –

Sources : Cabinet de la mairesse
Ville de Brossard
450 923-6325

Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311